

devenir.

**lieu
d'accueil
d'artistes**

devenir
réseau
des arts visuels
en Centre-Val de Loire **art**

La région Centre-Val de Loire est un territoire riche et dynamique autant sur le plan de l'accueil d'artistes en résidences, que pour la conduite d'autres formes de projets ou d'interventions spécifiques d'artistes, qu'ils soient portés par des structures œuvrant dans le champ des arts visuels ou par des structures agissant au sein d'autres secteurs socio-économiques.

Les initiatives portées par des acteurs et actrices issues de secteurs d'activités aussi diversifiés que ceux du monde agricole, de l'entreprise, du patrimoine, de la recherche ou des milieux médico-sociaux,... contribuent pour les artistes comme pour les structures accueillantes, à faire évoluer leurs pratiques sur les modes du partage et de l'expérimentation.

Pour la structure d'accueil, il s'agit d'un véritable renouvellement et d'une transformation du regard porté sur ses activités, ses modalités de travail, ses interactions avec ses usager·ères, ses savoir-faire et ses compétences, à condition que celle-ci accepte de laisser carte blanche à l'artiste dans un périmètre et pour un objectif défini en commun. Pour l'artiste, ces projets concourent à sa mobilité et au décentrement de sa pratique tout en favorisant l'émergence de nouvelles opportunités de recherche et de partage avec le public.

Cette plaquette répond à un double objectif. Elle constitue d'une part un outil ressource présentant une méthodologie pour le montage et le pilotage de projets d'accueil d'artiste in situ. D'autre part, elle présente plusieurs expériences exemplaires menées en région selon des formes et des modalités uniques, qui ont en commun d'avoir été pour la structure un levier de valorisation du projet autant qu'un vecteur de rencontres, d'échanges et de cohésion pour ses membres.

Elle s'adresse à toutes celles et tous ceux qui souhaitent porter dans leur structure, quel que soit son domaine d'activité, des projets avec des artistes pour engager une dynamique collective et bénéfique pour l'ensemble des parties engagées.

**Vous aussi,
vous pouvez
accueillir
un·e artiste !**

④ Accueillir un·e artiste au sein de sa structure : méthodologie et bonnes pratiques

④ OBJECTIFS

④ CONDITIONS FAVORABLES

⑤ MODALITÉS DE MISE EN PLACE

⑥ EXEMPLE DE RÉTROPLANNING

⑦ Des initiatives exemplaires en région Centre-Val de Loire

⑦ ETNA • ESPACE TEMPORAIRE NUMÉRIQUE ET ARTISTIQUE

VINCI Autoroute & Nikolas Chasser-Skilbeck

⑧ HABITER LE LIEU

Chartreuse du Liget & Benoît Fougeirol

①⑩ RÉSIDENCE EN ENTREPRISE

Entreprise GeniAlis & Aniara Rodado

①③ ALAMBIC

EHPAD • La Bonne Eure & Marion Dutoit,
Maroussa Leclerc et Stéphanie Buttier

①③ LE DÔME

Station de Radioastronomie de Nançay
& Cyrille Courte

①④ LE JARDIN

Collège Victor Hugo & Karine Bonneval,
Baptiste Brévart et Caroline Rosse

①⑥ Ressources et références

Accueillir un·e artiste au sein de sa structure : méthodologie et bonnes pratiques

OBJECTIFS

Pour la structure d'accueil comme pour l'artiste, ce type de projet s'inscrit dans une volonté de développement professionnel, et concourt donc à la réalisation d'objectifs plus vastes, propres à chacun·e d'eux·elles, mais qui doivent cependant entrer en résonance, pour que chacun·e tire un bénéfice symbolique ou concret de cette expérience.

- Cette collaboration doit permettre de **répondre à des objectifs définis en commun** au préalable : l'artiste va faire progresser son projet de recherche grâce aux savoir-faire, compétences, voire aux technologies de la structure d'accueil, ce qui va amener la structure d'accueil à de nouvelles approches de ses spécificités.
- Ce temps de travail doit **favoriser la poursuite de la recherche artistique** de l'artiste, en synergie avec les projets de la structure d'accueil.
- Cette approche participe au **développement d'une dimension de recherche et d'innovation** des activités de la structure d'accueil.
- Pour une entreprise, cette expérience concourt à **singulariser ses activités sur un marché concurrentiel**.

CONDITIONS FAVORABLES

Les maîtres mots de cette forme de collaboration singulière sont :

- Des valeurs, intérêts et objectifs partagés clairement identifiés et définis lors de la phase de construction du projet.
- La réalisation d'un enjeu professionnel pour l'artiste comme pour les membres de la structure d'accueil associé·es au projet.
- Une dimension exploratoire, basée sur l'expérimentation et l'acceptation de l'inattendu.
- La confiance, la convivialité, et la primauté de la relation humaine.

MODALITÉS DE MISE EN PLACE

Un engagement mutuel et une compatibilité des projets : cela repose sur une cohérence entre le projet artistique et l'environnement interne et externe de l'entreprise.

Une entente claire sur les objectifs de la collaboration, qui s'incarne dans la participation du projet à un processus de travail ou à la réalisation d'une finalité entendue entre l'artiste et la structure d'accueil.

L'implication du directeur ou de la directrice de la structure, signe de l'importance du projet pour les membres de la structure et facteur clé d'aboutissement des objectifs.

La résidence est un temps de travail sous contrainte pour l'artiste, les modalités de réalisation du projet doivent donc définir précisément les moyens et seuils de financement permettant à l'artiste et à la structure d'accueil de travailler sur un temps raisonnable, qui ne mette pas en péril leurs économies respectives.

La mise en place de temps de rencontres informelles tout au long du projet, et d'un temps de restitution suite à sa réalisation.

La possibilité de séparer les enjeux de financement et de réalisation du projet, en associant par exemple un acteur ou une actrice tiers·ce uniquement dans le financement du projet.

Exemple de rétroplanning

A

CONSTRUCTION DU PROJET

Immersion courte de l'artiste au sein de la structure d'accueil pour favoriser le tissage d'intérêts mutuels, avec les équipes et usager·ères.

→ Association d'une structure arts visuels pour jouer le rôle de médiatrice/facilitatrice. Elle pourra accompagner le projet dans la recherche de partenariats et de financements.

→ Validation des objectifs du projet et contractualisation.

B

DÉMARRAGE DU PROJET

Association potentielle de chercheur·euses pour effectuer un travail réflexif sur l'action.

→ Présentation du projet et formation des équipes de la structure d'accueil, des participant·es et des publics de l'action, en accentuant les valeurs partagées par l'artiste et la structure d'accueil.

C

RÉALISATION DU PROJET

La réalisation du projet doit impérativement s'inscrire dans une temporalité suffisamment longue.

→ Sensibiliser les parties prenantes au fait que l'action ne doit pas nécessairement aboutir à la production d'un objet.

D

RESTITUTION DU PROJET

Temps de partage avec les membres de la structure d'accueil.

→ Possible diffusion du travail réalisé, au sein d'une structure de diffusion du territoire, pour valoriser le fruit de la collaboration auprès d'un large public.

→ Réalisation d'une évaluation et d'un bilan du projet pour développer des axes d'amélioration. ⑥ ⑦

2

Des initiatives exemplaires en région Centre-Val de Loire

Les expériences rassemblées ici sont toutes uniques, propres aux modalités de travail développées par les structures, leur taille et les différents axes stratégiques de leurs activités. Aucune expérience n'est transposable telle quelle et dépend à la fois de l'ensemble de ces facteurs, mais aussi de la rencontre humaine et de la convergence des idées de fond entre artiste et structure.

ETNA

37

EN PARTENARIAT AVEC MODE D'EMPLOI (TOURS)

VINCI Autoroute & Nikolas Chasser Skillbeck

ETNA · Espace Temporaire Numérique et Artistique, est un projet créé en décembre 2014, associant Mode d'Emploi, Palo Altours et Vinci Autoroutes, autour du chantier de la 3^e voie de l'autoroute A10 au sud de Tours. ETNA avait pour objectif de faire de ce chantier un projet vivant, contribuant à renforcer la sécurité des usager·ères et des équipes, et à faire découvrir autrement cet espace autoroutier.

Pour Eric Sauner de Vinci Autoroute, « le projet n'aurait pas eu lieu » sans l'action et l'accompagnement de Marie-Claude Valentin, directrice de Mode d'Emploi. Le projet bénéficiait également d'un regard réflexif apporté par l'historien de l'art et critique Ghislain Lauverjat.

Dans ce projet qui a duré plus de 3 ans, les artistes étaient considérés comme des partenaires indispensables du chantier, tout comme les conducteur·rices de travaux.

L'objectif de Vinci Autoroute en s'entourant d'artistes, était de trouver un langage singulier pour faire passer plusieurs messages aux automobilistes. Pourtant, un des premiers enjeux de ce chantier partagé a été que l'entreprise et les artistes comprennent leurs langages respectifs, différents pour les un·es et les autres.

L'enjeu de la compréhension mutuelle et de la définition d'objectifs communs s'incarne particulièrement lors de la contractualisation, où des questions juridiques et budgétaires essentielles peuvent être un obstacle à la réalisation du projet : à qui appartient l'œuvre ?

Comment sera-t-elle diffusée et à quelle fin ? Quel budget est nécessaire à sa réalisation ? Cette étape demande une souplesse à l'entreprise, qui ne travaille souvent pas de cette manière avec ses partenaires et prestataires.

Le rôle de Mode d'Emploi a été indispensable à ce niveau. Pour les équipes, la compréhension, l'adaptation et les propositions faites à l'artiste pour rendre son projet réalisable dans leur contexte de travail, participent à l'appropriation de son projet. Cette collaboration leur donne une vision différente de ce qu'ils font, de leur métier, et constitue donc une source de fierté.

Pour Nikolas Chasser Skilbeck, l'intérêt de ce projet résidait dans le cadre spécifique qu'il offrait, assorti d'une véritable carte blanche, indispensable à son travail. Le chantier, espace toujours en mouvement, lui a appris l'adaptation, la capacité à réagir. Il constituait un défi artistique, le forçant à sortir de ses pratiques éprouvées pour développer un nouveau regard pour capturer la bonne image.

Pour l'artiste, l'enjeu de la diffusion est aussi important que celui de la création. Ce projet lui a en partie offert ce cadre de diffusion, hors des circuits habituels du monde de l'art, le forçant à nouveau à sortir de sa zone de confort. Curieux-ses, les ouvrier-ères se partageaient ses expérimentations filmiques. L'artiste voit dans ces espaces de création, des lieux pour faire évoluer sa pratique.

L'œuvre de Nikolas Chasser Skilbeck a été diffusée sur la façade du Musée des Beaux-Arts de Tours, à l'occasion d'une projection exceptionnelle. Un document a été réalisé par Vinci sur les retombées économiques de ce projet unique et ambitieux. En 2017, le projet ETNA a reçu le Prix de l'Innovation Vinci.

CONTACT

Loïc Volat

Coordinateur de Mode d'Emploi • Tours

administration@mode-demploi.org

www.mode-demploi.org

Habiter le lieu met en œuvre 3 résidences d'artistes dans des maisons d'écrivain-es. Les artistes sont sélectionné-es par un jury de professionnel-les. Le projet repose sur un travail de sensibilisation, de formation et de rencontre entre artistes et structures patrimoniales.

Dans ce cadre, la Chartreuse du Liget, ancien monastère chartreux fondé au XII^e siècle et aujourd'hui propriété privée, a accueilli pendant plusieurs semaines (4 fois 4 jours) le photographe Benoît Fougeirol. L'accueil en résidence d'un artiste pour la première fois grâce à l'accompagnement de la commissaire et au financement du projet par le département, constitue une opportunité et un levier pour développer la visibilité du site et faire connaître ses activités.

Au-delà de l'ouverture au public de ce site patrimonial d'exception unique en région, la Chartreuse du Liget, aujourd'hui gérée par la famille Arnoult, met en œuvre un projet de valorisation de son patrimoine bâti avec notamment un hébergement touristique et l'accueil d'événements privés (principalement des événements familiaux).

En mettant à profit une période de vacances de son activité d'hébergement touristique pour accueillir l'artiste, la Chartreuse valorise ainsi son investissement pour faire vivre ce site patrimonial, en asseyant l'identité du lieu et en modernisant l'image du monastère. Cet accueil permet de réactualiser la fonction de « refuge » du monastère, en offrant des conditions de travail dans un lieu calme, propice au développement du projet de l'artiste.

La mise à disposition et le partage de ce cadre intimiste où vit également la famille Arnoult, ont été facilités par le travail de médiation effectué par la commissaire.

Les valeurs humaines au cœur de ce dispositif ne sont pas duplicables pour Monsieur Arnoult, et c'est bien la rencontre avec Benoît Fougeirol qui a fait de ce temps d'accueil un réel moment de convivialité.

Dans cette optique, et bien que le lieu ne dispose pas d'espace d'exposition dédié, l'objectif d'un temps de restitution sur site de cette résidence photographique revêt une importance particulière dans la réalisation du projet, comme l'indique le propriétaire, Monsieur Arnoult.

HABITER LE LIEU

37

COMMISSARIAT D'ANNE-LAURE CHAMBOISSIER
La Chartreuse du Liget & Benoît Fougeirol

Habiter le lieu est un projet curaté par Anne-Laure Chamboissier dans le but de revitaliser les lieux patrimoniaux de son territoire. Une quinzaine d'artistes participent à la manifestation en intervenant dans des lieux dont le projet n'est pas orienté à la base vers l'art contemporain.

CONTACT

Anne-Laure Chamboissier

Commissaire artistique indépendante • Tours

alc@champrojects.com

www.champrojects.com

PROGRAMME DU MINISTÈRE DE LA CULTURE
EN PARTENARIAT AVEC L'ANTRE PEAUX • BOURGES
GêniAlis & Aniara Rodado

En 2019, deux résidences d'artistes en entreprise soutenues par le dispositif du Ministère de la Culture ont eu lieu dans l'entreprise GeniAlis (18). Pour la mise en place de ces résidences, l'équipe du centre d'art L'Antre Peaux a permis de convaincre l'artiste, la CCI et l'entreprise.

Le 10 mai 2019, lors de l'atelier intitulé *Favoriser les interactions des artistes avec différents milieux socio-économiques* organisé dans le cadre du Schéma d'Orientation pour les Arts Visuels (SODAVI), Isabelle Desjardin-Lavisse (directrice de l'entreprise GeniAlis) et l'artiste Aniara Rodado ont pu témoigner de cette expérience alors en cours.

Ce niveau de collaboration naît d'un désir partagé et fondé sur une communauté de valeurs humaines et philosophiques. L'artiste est accueilli comme un chercheur qui se met en relation avec d'autres chercheur-euses : il va faire progresser son projet grâce aux technologies dont il bénéficie dans l'entreprise et amener les équipes à de nouvelles approches de ces technologies.

Chez GeniAlis, l'impact économique est inexistant dans un premier temps pour l'entreprise, mais il y a une dimension « recherche » dans le projet de GeniAlis qui permet de se projeter dans un temps plus long.

Cette dimension « recherche » est aussi importante pour l'entreprise que pour l'artiste et la conception du projet sur différentes temporalités alliant des processus de production de courte durée et des recherches engageant sur des temps longs est également une particularité intéressante.

Grâce à cette résidence, l'artiste Aniara Rodado a pu mettre à profit la légitimité acquise grâce à la collaboration avec l'entreprise dans le cadre de ses recherches et de leur exploitation.

Ainsi, l'application de crèmes sur les spectateur-rices dans le cadre de ses projets est rendue possible par la garantie apportée par l'entreprise cosmétique. Si l'artiste va faire progresser son projet, il y aura à un moment donné aussi production de valeur pour l'entreprise. À ce moment-là, Isabelle Desjardin-Lavisse insiste sur le fait qu'il faut mettre en place une relation équitable. L'artiste ne peut avoir été là que pour fortifier l'entreprise et il doit bénéficier des retombées économiques.

Si l'apport financier dont bénéficie la résidence par le biais du dispositif du Ministère de la Culture est important pour déclencher le projet, pour provoquer la rencontre et la mise en place de la résidence, l'entreprise a la capacité d'autofinancer les développements liés à la poursuite de la collaboration sur un temps plus long. La résidence aura permis de faire croître l'envie de travailler ensemble et de motiver l'entreprise à mettre des moyens pour la suite de la collaboration.

CONTACT

Marine Rousset

Chargée de production Transpalette Centre d'Art

L'Antre Peaux • Bourges

marine.rousset@antrepeaux.net

www.antrepeaux.net

ALAMBIC

4 1

PROJET SOUTENU PAR LES DISPOSITIFS PAOT ET CULTURE SANTÉ
EHPAD La Bonne Eure & Marion Dutoit,
Maroussa Leclerc et Stéphanie Buttier

ALAMBIC est un projet artistique de territoire, se déployant sur 3 ans. Il est porté par l'EHPAD de Bracieux, la communauté de commune du Grand Chambord et les artistes en résidence: Marion Dutoit, Maroussa Leclerc et Stéphanie Buttier.

Le projet est né des échanges entre les usager-ères de l'EHPAD et les artistes, qui ont fait émerger une envie commune d'exploration poétique et plastique de l'objet mémoriel qu'est l'alambic. Il trouve son origine dans l'histoire personnelle de Madeleine, résidente centenaire de l'EHPAD :

Madeleine a encore le droit de brûler. Elle fait partie des dernier-ères bouilleur-euses de cru qui bénéficient du privilège de distiller leur eau-de-vie.

Ce privilège s'éteindra avec elle quand elle partira.

L'expression « eau-de-vie » est prise au sens littéral avec tous les fantasmes qu'elle génère dans l'imagination des petit-es et des grand-es.

L'alambic est un objet de rêverie qui interroge la mémoire collective, la transmission des savoir-faire et les secrets de terroirs. Le projet est un échange immersif sur un sujet de territoire : les artistes résident sur le lieu et ses habitant-es alimentent des procédés artistiques.

Les publics se rencontrent, s'épaulent et nourrissent le projet : les résident-es de l'EHPAD délivrent leurs souvenirs du brûlage tandis que les plus jeunes jouent

la machine de l'alchimie et produisent ce qu'ils imaginent être l'élixir magique de vie par le biais de jeu de mots, de gestes, de peintures dynamiques. Cette matière littéraire et dessinée constitue un support à la création collective d'un alambic imaginaire en céramique, sculpture destinée à vivre parmi les fruits du terroir, au verger de l'EHPAD de Bracieux.

CONTACT

Chantal Baude

Gestionnaire des politiques interministérielles
à la DRAC Centre-Val de Loire
chantal.baude@culture.gouv.fr
www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

Les démarches impliquant les usager·ères des établissements de santé et médicosociaux dans un processus de création, peuvent être soutenues dans le cadre de l'appel à candidature annuel Culture Santé porté conjointement par la DRAC et l'ARS.

Pour être soutenus, les projets doivent obligatoirement s'inscrire dans une démarche de coopération et de co-construction entre l'établissement et le-la partenaire artistique.

Un poste mutualisé d'appui aux établissements sanitaires et médico-sociaux est financé dans le cadre du programme Culture Santé afin d'accompagner les établissements dans ces partenariats avec les artistes et structures culturelles. Des dynamiques de réseau permettant de se rencontrer, de partager les expériences et les outils sont mises en place à l'échelle régionale et à des échelles plus locales.

LE DÔME

18

PROJET SOUTENU PAR LA DRAC ET LE CONSEIL RÉGIONAL
Station de Radioastronomie de Nançay
& Cyrille Courte

Branche de l'astronomie qui s'attache à l'observation des ondes radio, la radioastronomie peut sembler abstraite, les images radio autant que les spectrogrammes pouvant paraître hermétiques pour les non initié·es. Afin de sensibiliser les visiteurs et les visiteuses à cette science de l'invisible qui, comme d'autres, peut susciter l'émerveillement, la Station de Radioastronomie de Nançay a travaillé avec l'artiste Cyrille Courte pour la réalisation d'une œuvre à même de donner à percevoir ces fragments du cosmos.

Dans la continuité d'un stage réalisé en 2014 par l'artiste au sein de la Station de Radioastronomie, l'artiste et le laboratoire instrumental ont initié en 2016 le projet *Le Dôme*, projet artistique à mi-chemin entre l'architecture et l'installation sonore, qui s'appuie sur les techniques et données du champ scientifique spécifique de la radioastronomie.

Ce projet s'est construit autour d'une rencontre et d'un travail en collaboration entre l'artiste et l'astrophysicien Philippe Zarka. Philippe Zarka crée en 1992 un logiciel permettant de rendre les données collectées à Nançay audibles pour le public. L'astrophysicien souhaite dès lors rencontrer un artiste qui pourrait créer un espace recevant du public et diffusant *Les Chants du Cosmos* au cœur du réseau d'antennes. Développant ses recherches pendant plusieurs mois sur place, Cyrille Courte a collaboré avec l'artiste sonore Shoï Lorillard autour d'un travail d'expérimentation sonore d'après les sources fournies par Philippe Zarka.

C'est au sein du Pôle des Étoiles, espace de médiation et d'interprétation de la Station de Radioastronomie, que s'intégrera *Le Dôme* qui, comme son nom l'indique, sera une structure hémisphérique érigée sur le principe de l'auto-tension hérité de David George Emmerich. Par un habile jeu d'équilibre, les éléments du *Dôme* une fois assemblés formeront des spirales à l'intérieur desquelles une spatialisation sonore permettra aux visiteur·euses de percevoir une retranscription des ondes radios basses fréquences détectées par le réseau d'antennes *NenuFAR*.

NenuFAR est un gigantesque radiotélescope de classe internationale situé sur le site de la Station, qui sera à terme composé d'un réseau de 1 938 antennes. De par sa sensibilité, il permettra la détection et l'étude d'exoplanètes, de

pulsars ainsi que de l'Aube Cosmique, moment de la formation des premières étoiles et galaxies. La structure hybride du *Dôme* donnera l'opportunité au public de faire une incursion dans les sphères cosmiques et d'expérimenter des phénomènes ordinairement imperceptibles pour l'être humain-e.

Ce projet a bénéficié d'une résidence de recherche sur plusieurs sites, d'un accompagnement de la Station de Radioastronomie de Nançay, de La Labomedia, de Mode d'Emploi et de l'IUT de Tours. Il a également reçu un soutien financier de la Drac et du Conseil Régional Centre-Val de Loire. Le projet *NenuFAR* a reçu un soutien financier du European Research Council pour l'extension de son réseau d'antennes, dont 1% du budget a été alloué au projet de l'Agence Nationale de la Recherche et de la Station dans le cadre du développement et de l'aménagement du Pôle des Étoiles.

CONTACT

Benjamin Cadon

Coordinateur de la Labomedia • Orléans

bcadon@labomedia.org

www.labomedia.org

LE JARDIN

18

TRÉAC - TERRITOIRES ET RÉSIDENCES D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE*

Collège Victor Hugo & Karine Bonneval,
Baptiste Brévar et Caroline Rosse

** Initié par la DRAC Centre-Val de Loire et
l'Académie d'Orléans-Tours, avec Le Conseil
Départemental du Cher, en partenariat avec
l'École nationale supérieure d'art de Bourges*

L'Ensa de Bourges et le collège Victor Hugo se sont associés en 2018-2019 dans la mise en place d'une résidence artistique. Durant cette année scolaire une centaine d'élèves des classes de 6^e, 5^e et Ulis du collège ainsi que la classe de CM2 de l'école du Grand Meaulnes et une dizaine d'enseignant-es ont découvert, rencontré et expérimenté avec les artistes Karine Bonneval, Baptiste Brévar et Caroline Rosse. L'équipe pédagogique souhaitait engager avec les artistes une réflexion autour de la notion de Jardin : *Comment interroger la notion de Jardin aujourd'hui ?*

La proposition suivante leur a été présentée par les artistes : *Selon Gilles Clément, il y a trois sortes de jardins : le jardin des connaissances, le jardin des expériences, l'enclos du jardinier. Nous proposons d'imaginer ensemble un corpus*

de travaux s'inspirant de ces trois lieux. L'hiver et le printemps traverseront nos ateliers de pratique, nous allons nous adapter à cette saisonnalité qui est aussi celle du jardin. Le jardin des connaissances, c'est nommer, reconnaître, savoir se situer. Le jardin des expériences : le temps des constructions, des essais, des trouvailles. L'enclos du jardinier, c'est l'endroit choisi pour se poser, pour se ressourcer, pour imaginer.

Après plusieurs mois passés « Au jardin » à **observer, ressentir, arpenter, saisir, dessiner, tracer, expérimenter, creuser, semer, assembler, (dé)construire, (dé)faire, collaborer, nommer...** Les élèves ont encore expérimenté au moment de la restitution en juin 2019. Iels ont été amené-es à **accrocher** les travaux, **performer, présenter** à l'oral.

La mise en œuvre d'un tel dispositif nécessite un soutien et un accompagnement important de l'équipe de direction du collège. Elle impulse la mobilisation et l'enthousiasme des équipes. L'engagement d'un enseignant ou d'une enseignante référente est indispensable. Son rôle est central tant dans l'élaboration du projet que lors de sa mise en place, son suivi, sa finalisation et son évaluation auprès des participant-es (élèves et adultes). Il ou elle est le trait d'union entre les artistes, la structure culturelle, les équipes et le personnel du collège.

L'intérêt porté par l'équipe de direction à la mise en œuvre du dispositif et à la présence des artistes au sein de l'établissement ainsi que le dynamisme de l'enseignant ou enseignante référente sont des aspects importants dans le désir et le plaisir de participer à cette aventure humaine.

Cet intérêt commun permet à toutes et tous de « faire autrement », de « façon inhabituelle », d'apprendre les un-es des autres... Pour les élèves d'être parfois à l'égal de l'enseignante qui devient iel-même apprenante. Les propositions artistiques mobilisent les compétences de chacun-e à tous les échelons et génèrent ainsi une participation collective de la communauté du collège au dispositif.

CONTACTS

Sylvie Chany

Chargée partenariats et post-diplômes

ENSA Bourges Bourges

sylvie.chany@ensa-bourges.fr

www.ensa-bourges.fr

Alisson Agussol

Chargée du développement culturel au

Conseil départemental du Cher

alisson.agussol@departement18.fr

①
④

①
⑥

→ [Plus d'informations sur le dispositif TRÉAC](#)

3

Ressources et références

GUIDES ET CHARTES

- **Charte Art et Mondes du travail**
Ministère de la Culture
- **Charte de pratiques équitables devenir-art**
- **Guide des résidences d'artistes en entreprise**
Ministère de la Culture et Mécènes du Sud
- **Référentiel de rémunérations des artistes auteurs et autrices devenir-art**
- **Charte Mécènes du Sud**
et → **Guide *Comment aborder une résidence d'artiste dans son entreprise ?***
Mécènes du Sud

RESSOURCES JURIDIQUES

- **Modèle de contrat de résidence**
USOPAVE, FRAAP et CIPAC
- **Fiche ressource *Administrer une résidence d'artiste : quelles questions se poser ?***
Arts en résidences et devenir-art

MOBILISER DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES

Mécénat

- **Admical • le portail du Mécénat**
- **Guide *Mettre en place une stratégie de Mécénat***
Ministère de l'économie

Financement du Conseil Régional

- **PACT • Projets artistiques et culturels de territoire**

Achat d'œuvre d'art

- **La déduction fiscale pour l'achat d'œuvre d'art**

BIBLIOGRAPHIE

- **Synthèse du séminaire Art et Mondes du Travail**

Cette publication fait suite au séminaire *Art et Mondes du travail* qui s'est tenu d'avril à novembre 2015 au Conseil économique et social, réunissant artistes, syndicalistes, entrepreneur-euses, comités d'entreprise et acteur-rices de l'action culturelle.

fédère de manière ouverte des personnes physiques et morales qui œuvrent directement dans le champ des arts visuels, soutiennent et/ou portent un intérêt pour ses enjeux. **devenir-art** est porteur d'une parole collective destinée à soutenir une meilleure prise en compte des arts visuels dans les politiques publiques.

Ses actions visent à augmenter l'émergence et la recherche, la juste rémunération, la visibilité et la présence des artistes et de leurs créations, ainsi que des activités des acteur·rices de la création, diffusion, formation... Le réseau agit à l'échelle du Centre-Val de Loire, participe également aux débats nationaux et aux initiatives internationales, notamment européennes.

En tant que réseau transversal d'acteur·rices, **devenir-art** ne se substitue pas à elles-eux mais a vocation à renforcer leurs présences et moyens d'actions. **devenir-art** crée du lien, favorise l'interconnaissance, la mise en relation professionnelle, et les échanges avec d'autres secteurs d'activités.

devenir-art est à la fois un moyen, un support et un relai. Il concerne les professionnel·les du secteur, celles et ceux d'autres domaines qui sont en interface avec lui, in fine les publics destinataires de l'engagement des acteurs et des actrices.

Le réseau souhaite également accompagner les élu·es locaux et locales dans leur projet de territoire, être une ressource, les mettre en lien avec les acteurs et les actrices pour les accompagner dans le développement du dynamisme de leur territoire.

Ses membres et salarié·es produisent des outils, des informations et des données qui participent à la structuration de l'écosystème des arts visuels.

Coordination générale
06 24 51 21 28
coordination@devenir.art

Communication et
documentation
07 78 32 98 77
communication@devenir.art

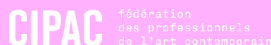
devenir-art reçoit le soutien de la DRAC, de la Région Centre-Val de Loire et des villes de Tours, Orléans et Bourges.



Direction régionale
des affaires culturelles



devenir-art est membre du Comité de Gouvernance de Métiers Culture, de la FRAAP Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, du CIPAC Fédération des professionnels de l'art contemporain, et du Collectif HF Centre-Val de Loire.





réseau
des arts visuels
en Centre-Val de Loire

devenir.

lieu
d'accueil
d'artistes

devenir
réseau
des arts visuels
en Centre-Val de Loire

art